

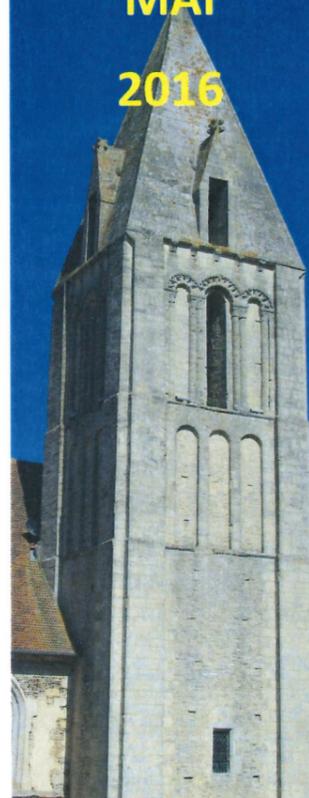
# ROSEL Infos

Journal  
d'information  
de ROSEL

N° 76

MAI

2016



Directeur de la publication :  
Véronique MASSON

Réalisation :  
Danielle DUBERT  
Bernard LEMANISSIER  
Claude MARTIN  
Benoit MAUGER

Renseignements sur la publi-  
cation :

Tel.: 02 31 80 01.51  
Courriel :  
mairie-rosel@wanadoo.fr  
Site : www.rosel.fr

## Le Mot du Maire

Comme dans toutes les communes françaises en début d'année, le conseil municipal de ROSEL a étudié en commission plénière, le 17 mars, le compte administratif 2015 et préparé le budget primitif pour l'année 2016.

A la suite de ce travail en commission, le budget 2016 a été voté à l'unanimité des membres présents.

C'est un budget particulièrement sain qui a été proposé. Je vous laisse découvrir les chiffres dans l'article dédié au budget dans ce ROSEL-Infos.

Le budget d'investissement s'établit à 183 781,69€. Les dépenses prévues concernent :

- Les travaux d'isolation de la mairie: afin de mener ce projet dans sa globalité, en 2015, nous avons fait réaliser un diagnostic énergétique par l'ADEME. Il s'avère que les ouvertures (portes et fenêtres) sont à changer et le mode de chauffage à revoir. Ces travaux seront suivis par un cabinet de maîtrise d'œuvre. Le conseil municipal tient à contrôler les dépenses.

- L'aménagement des accès à la mairie et à l'église pour les personnes à mobilité réduites.

- La réalisation de travaux divers (sur les bâtiments communaux, sur le réseau d'eaux pluviales)

- La poursuite du PLU.

- La participation financière à l'effacement des réseaux qui a eu lieu en 2015 pour la rue du Clos Joli, le chemin Francis Russel et, actuellement, pour la rue Ste Anne au hameau de Gruchy.

Dans la continuité de ces travaux, les différentes commissions communales travaillent à la mise au point de ces opérations visant à l'amélioration de la qualité de vie de notre village.

Ce début d'année, outre l'élaboration et l'adoption du budget communal, est marqué par une réflexion et un travail sur la fusion de notre communauté de communes «Entre Thue et Mue» avec «Caen La Mer». La loi NOTRe a conduit à la révision des périmètres des communautés de communes. La communauté de communes «Entre Thue et Mue» sera dissoute le 31 décembre 2016 et intégrée à la communauté urbaine de «Caen la Mer». Je vous invite à lire l'article traitant de ce sujet dans ce numéro.

Par ailleurs l'État encourage les communes ayant des frontières partagées à se regrouper pour créer une collectivité territoriale unique appelée «commune nouvelle». En novembre 2014 le conseil municipal avait délibéré pour une commune nouvelle à 13, périmètre de notre communauté de communes «Entre Thue et Mue», pour différentes raisons que nous vous avons exposées dans le ROSEL-Info de mai 2015.

Depuis, le territoire de notre communauté de communes a évolué avec la création de la commune nouvelle de ROTS regroupant Rots, Lasson et Secqueville en Bessin..

Six communes à l'ouest de cette nouvelle commune (Bretteville l'Orgueilleuse, Brouay, Cheux, Le Mesnil-Patry, Putot en Bessin et Sainte-Croix-Grand-Tonne) travaillent à la création d'une commune nouvelle. En ce qui concerne les 3 communes situées à l'est (Rosel, Cairon et Le Fresne-Camilly), une réflexion s'impose pour trouver un projet de vie, des mutualisations possibles... et avec qui?

En attendant, ROSEL existe toujours en tant que commune à part entière. Je tiens à vous rappeler que la situation financière de ROSEL est très satisfaisante, que nous bénéficions d'une fiscalité dynamique qui nous permet de garder notre autonomie et d'entrer, en tant que commune indépendante, dans la communauté urbaine de Caen la Mer dans laquelle nous serons représentés par un élu correspondant à la strate de population inférieure à 3500 habitants.

Bien à vous Véronique MASSON

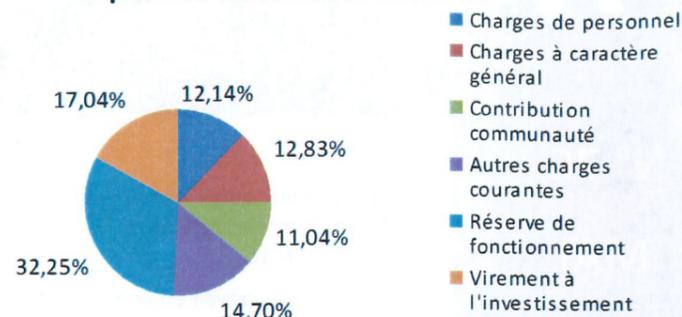
Bulletin d'information de la commune de ROSEL

## Le budget

### Fonctionnement % 480028,55

Charges de personnel	12,14%	58270
Charges à caractère général	12,83%	61600
Contribution communauté	11,04%	53000
Autres charges courantes	14,70%	70550
Réserve de fonctionnement	32,25%	154791
Virement à l'investissement	17,04%	81817,55

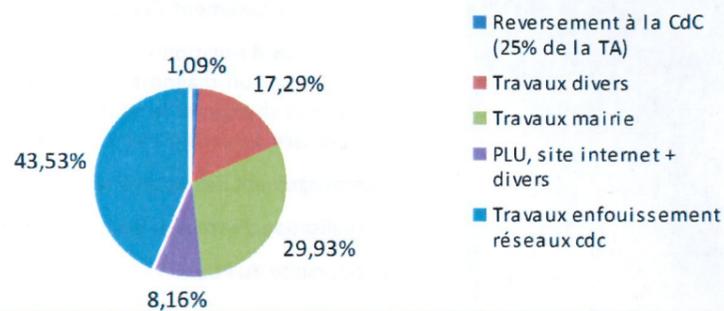
### Dépenses de fonctionnement



### Investissement % 183781,69

Reversement à la CdC (25% de la TA)	1,09%	2000
Travaux divers	17,29%	31781,69
Travaux mairie	29,93%	55000
PLU, divers	8,16%	15000
Travaux enfouissement réseaux cdc	43,53%	80000

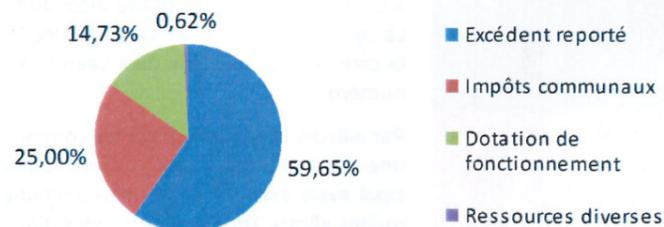
### Dépenses d'investissement



### Fonctionnement % 480028,55

Excédent reporté	59,65%	286326,55
Impôts communaux	25,00%	120000
Dotation de fonctionnement	14,73%	70702
Ressources diverses	0,62%	3000

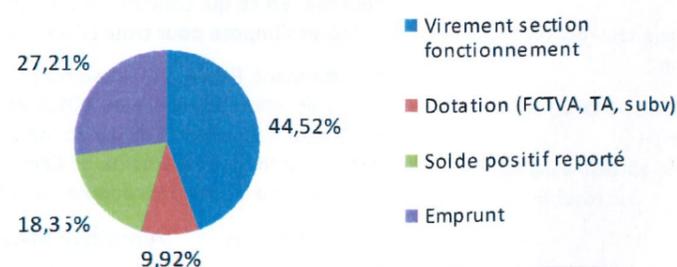
### Recettes de fonctionnement



### Investissement % 183781,69

Virement section fonctionnement	44,52%	81817,55
Dotation (FCTVA, TA, subv)	9,92%	18239
Solde positif reporté	18,35%	33725,14
Emprunt	27,21%	50000

### Recettes d'investissement



## Le budget

### Compte administratif 2015

	Section de fonctionnement		Section d'investissement
Recettes 2015	222 990,26 €	Recettes 2015	19 642,82 €
Dépenses 2015	236 095,58 €	Dépenses 2015	46 382,44 €
Résultats 2015	-13 105,32 €	Résultats 2015	-26 739,62 €
Excédent 2014	299 431,87 €	Excédent 2014	60 464,76 €
Excédent cumulé	286 326,55 €	Excédent cumulé	33 725,14 €

### Affectation des résultats 2015:

En fonctionnement, le résultat est déficitaire de 13 105,32 €; cela est dû aux travaux de l'église qui ont eu lieu en 2015, qui ont été remboursés en partie par l'assurance en 2014, le solde devant être versé en 2016.

Après avoir entendu et voté le compte administratif de l'exercice 2015, le Conseil décide, à l'unanimité, d'affecter les résultats de la manière suivante :

Excédent à reporter en Investissement Recettes au BP 2014 (compte 001): **33 725,14 €**

Excédent à reporter en Fonctionnement Recettes au BP 2014 (compte 002): **286 0326,55 €**

### Budget primitif 2016:

La section de fonctionnement est présentée en équilibre à un niveau de **480 028,55 €** en dépenses et en recettes.

La section d'investissement s'équilibre à **183 781,69 €** en dépenses et en recettes.

### Dépenses d'investissement prévues

Les principales dépenses seront affectées à:

- Aménagement du grenier du garage du camion
- Aménagement accès handicapés (mairie, cimetière)
- Travaux d'isolation de la mairie
- Travaux sur le réseau d'eaux pluviales
- Fonds de concours versés à la CdC pour l'effacement des réseaux rue du Clos Joli et chemin Francis Russel fait en 2015 et Rue Ste Anne fait en 2016 (80 000 €)
- Le solde du PLU

### Recettes d'investissement

La Taxe d'Aménagement et le remboursement FCTVA représentent, à eux 2, la somme de 9 389 €, la subvention du conseil départemental pour la révision du POS est de 8 850 €, l'excédent de l'exercice 2015 est de 33 725,14 €. A ces sommes s'ajoutent un prélèvement de 81 817,55 € de la section de fonctionnement et un emprunt de 50 000 € destiné aux travaux d'isolation de la mairie.

## Conseil municipal du 3 décembre 2015

### AVIS SUR LE PROJET DE SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE DU CALVADOS

Béatrice TURBATTE nous présente le Projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale du Calvados, soumis par le Préfet à la Commission Départementale de Coopération Intercommunale, le 12 octobre et dont les grandes lignes sont la Fusion de la Communauté d'Agglomération de Caen La Mer avec les Communautés de Communes Entre Thue et Mue et Plaine Sud de Caen et la transformation en Communauté Urbaine.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

**EMET un avis FAVORABLE** au Schéma Départemental de Coopération Intercommunale du Calvados, sous réserves de préserver la qualité des services sur le territoire du service de l'Éducation.

En outre, le Conseil regrette vivement que le projet de commune nouvelle à 13 communes, qui avait motivé sa décision de se rapprocher de Caen la Mer, ne puisse se réaliser.

### AVIS SUR LE PROJET DE SCHÉMA DE MUTUALISATION DE LA CDC ENTRE THUE ET MUE rendu obligatoire par

la loi du 16 décembre 2010 article 67,

Béatrice TURBATTE nous présente le projet du Cabinet COAXE qui a travaillé sur le projet avec les élus sur notamment : Services Support (Ressources Humaines et Finances) - Les Maintenances (Contrats informatique, photocopieur, entretien véhicules et matériels, téléphonie...) - Les contrôles techniques (Contrats Sécurité des ERP : incendie, gaz, etc...) - L'entretien des Espaces Verts - L'entretien des Bâtiments

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **EMET un avis FAVORABLE.**

### DÉLIBÉRATION « INDEMNITÉS DE CONSEIL » AU RECEVEUR PRINCIPAL

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **DECIDE** d'accorder l'indemnité légale de conseil au receveur municipal pour assurer des prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire,

### DÉLIBÉRATION URBANISME « AUTORISATION DE RACCORDEMENT SUR LE RÉSEAU COLLECTIF »

Suite au souhait de Monsieur et Madame André BERDONNEAU de vendre une parcelle pour construire, non desservie par les réseaux,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

**DECIDE** de s'appuyer sur l'article L332-15 du code de l'urbanisme, en demandant au pétitionnaire de prendre les travaux de raccordement à sa charge.

### QUESTIONS DIVERSES

a) Une réunion de travail sur la COMMUNE NOUVELLE est prévue le Lundi 7 décembre 2015 à St Manvieu Norrey à 18h30, pour les communes de CHEUX, ST MANVIEU NORREY, LE MESNIL PATRY, PUTOT EN BESSIN, BROUAY, BRETTEVILLE L'ORGUEILLEUSE et STE CROIX GRAND TONNE.

La commune de ROSEL y participera, tout comme Cairon et Le Fresne-Camilly, sachant qu'en l'état de la législation actuelle, ces 3 communes ne pourront pas en faire partie puisqu'il n'y a plus de continuité territoriale avec les sept autres communes.

b) Les habitants se plaignent des dépôts excessifs de publicités qui ne sont pas mises dans les boîtes aux lettres mais au dessus, ce qui fait qu'ils retrouvent tous ces papiers au sol. Peut-être devrions nous mener une action auprès des distributeurs.

c) Stéphane PÉTRI souhaite savoir où en est la demande de Protection Juridique faite en Juin dernier ?

Nous avons reçu 2 devis. Suite à cela, une revalorisation auprès de notre assureur actuel est en cours.

d) Stéphane PÉTRI nous informe qu'il y a de l'herbe qui repousse sur le mur de Presbytère et qu'il faudrait traiter de nouveau pour éviter des infiltrations.

e) Bernard LEMANISSIER nous informe que les Chemins de l'Églantine, du Ricaras et du Romelet, ainsi que la Rue de l'Église et la Route de Rots, seront barrés le Mardi 8 décembre 2015, afin d'effectuer les travaux d'égavage, et qu'il y aura par conséquent une coupure d'électricité.

f) Les vœux du Maire auront lieu le Samedi 9 janvier 2016 à 17h au Presbytère.

## Conseil municipal du 25 février 2016

### RÉSULTATS BUDGÉTAIRES PROVISOIRES 2015

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Recettes	19.642,82 €	46.382,44 €
Dépenses	222.990,26 €	236.095,58 €

RÉSULTAT CUMULÉ AU 31 décembre 2015 : 320.051,69 €

Voir les différents schémas publiés dans ce numéro.

### PRÉPARATION DU BUDGET 2016

Plusieurs travaux sont demandés comme le 2<sup>ème</sup> terrain de boules, la rénovation de l'abri bus près de la mairie, travaux à la Mairie (isolation, matériels et extérieur), eaux pluviales, effacement des réseaux à Gruchy, finalisation du P.L.U.

Vu l'excédent du budget, plusieurs conseillers se posent la question du devenir de ce budget et soumettent des projets tels que l'enfouissement de réseaux dans la rue de l'Église et chemin de l'Églantine.

Une proposition est faite pour l'effacement des réseaux de la rue de la Messe au chemin du Ricaras, mais ces travaux relèvent de la C.D.C. Les travaux d'effacement de réseaux de la rue Sainte Anne, de la rue du Clos Joli et du chemin Francis Russel ont eu lieu rapidement dû à l'intervention de l'ERDF sur ces secteurs avec la participation financière de la Mairie.

Concernant la fibre optique, son arrivée est prévue pour 2026 à ROSEL ! Des solutions techniques sont à l'étude mais peu satisfaisantes et onéreuses. Affaire à suivre !

L'enquête publique pour la RD126, est terminée.

Il est décidé de renouveler la Convention fourrière animale avec la Communauté d'Agglomération CAEN LA MER pour un montant de 475,20 € (0,80 € x 594 habitants).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé de donner son accord pour la protection, au titre des monuments historiques, de l'objet suivant : une Colonne Pascale (faux cierge et son chandelier) datant de la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle.

### QUESTIONS DIVERSES

**Point sur la fusion avec CAEN LA MER :** Madame Béatrice TURBATTE nous informe que suite à la fusion prévue au 1er janvier 2017 entre la CDC « Entre Thue et Mue », la CDC CAEN LA MER et la CDC Plaine Sud de Caen, CAEN LA MER réfléchit à l'élaboration d'une Communauté Urbaine. Cette Communauté Urbaine (262.000 hab.) sera plus visible à l'échelon national et aura plus de poids dans la nouvelle région Normandie.

Cette forme juridique apporte des compétences nouvelles et des dotations financières supplémentaires.

**Point sur la fusion des Communautés de Communes et la création des Communes Nouvelles :** Les membres du conseil se posent la question de savoir quelle est la stratégie de Rosel face à cette situation ?

Afin que les choses soient claires pour tout le monde, une information sera donnée lors du prochain ROSEL Infos, mais pour l'instant, Rosel reste une commune à part entière, comme elle l'est depuis des décennies.

### **Fiscalité – Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties :**

A partir du 1er janvier 2017, la commune de Rosel, rattachée à CAEN LA MER, devra assumer les dépenses liées à la compétence « EDUCATION ». Le retour du taux de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties à hauteur de celui de 2014 permettra à la commune de faire face à une partie des dépenses scolaires. Dans le même temps, et dans la perspective d'harmoniser son taux de Foncier Bâti avec celui de CAEN LA MER, la Communauté de Communes va baisser son taux aussi de 3 points, ce qui sera « indolore » pour le contribuable.

## Conseil municipal du 25 février 2016 (suite et fin)

### QUESTIONS DIVERSES (suite).

**Que va devenir le Centre d'Animation LASSON/ROSEL ?** : Suite à la création de la commune nouvelle de ROTS (Secqueville en Bessin, Lason et Rots), des questions se posent quant à l'avenir du Centre d'Animation LASSON/ROSEL qui appartient pour moitié à Rosel et pour moitié à la commune nouvelle de Rots.

Une réunion est prévue le Samedi 27 février 2016 à la mairie de Rots.

**Protection Juridique** : Notre contrat d'assurance a été revu et notre assureur ALLIANZ a émis un avenant en incluant la Protection Juridique et en diminuant notre cotisation annuelle, afin de s'aligner aux prix du marché.

**Photocopieur** : Notre contrat pour le photocopieur arrivait à échéance. La société DESK a revu à la baisse notre location, ce qui fait que nous passons de 517,79 €/trim. à 396 €/trim., et cela avec un photocopieur un peu plus performant.

**Conseil Municipal** : Pour raisons personnelles et par manque de temps, Serge COTTAN a démissionné du Conseil Municipal en date du 31 décembre 2015.

**Tournoi de pétanque** : Un tournoi de pétanque entre Lason et Rosel va avoir lieu le Samedi 16 avril 2016 au Presbytère à partir de 14h. Une équipe d'Élus volontaires doit se constituer. Pour le moment, Évelyne OZOUF, Claude MARTIN, François CHESNEL et Véronique MASSON sont volontaires.

### INFOS DIVERSES

Des nids de frelons ont été signalés chez Monsieur LE RICQUE. Afin d'éviter un risque d'insalubrité publique, il faut les détruire. La destruction des nids sera à la charge de la commune et du particulier.

Le miroir de l'Allée Bérange a été volé. Il faut le remplacer.

La plaque de rue «Chemin du Clos Joli» a été volée. Il faut la remplacer.

Le Chemin de l'Églantine a été inondé. Les propriétaires du n°10 ont donné l'autorisation d'accès à leur terrain pour nettoyer le caniveau.

La commission FINANCES aura lieu le Jeudi 17 mars 2016 à 18h30 à la mairie. Tout le Conseil Municipal est convié.

Une information sur les Communes Nouvelles aura lieu le 24 mars 2016 à Cairon à l'Espace des Tilleuls.

Le vote du budget aura lieu le 31 mars 2016 à 18h30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h05.

## Conseil municipal du 31 mars 2016

### VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015

Madame MASSON, le Maire, présente le compte administratif 2015.

Se reporter sur les schémas édités dans ce numéro.

Le Maire s'étant retiré, Monsieur Jean-Paul DELALANDE met au vote le Compte Administratif.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

**ADOpte** le Compte Administratif 2015 et **DECIDE** d'affecter les résultats de la manière suivante :

Excédent à reporter en Investissement Recettes au BP 2016 (compte 001) : **33.725,14 €**

Excédent à reporter en Fonctionnement Recettes au BP 2016 (compte 002) : **286.326,55 €**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **ADOpte** le Compte de Gestion 2015.

### TAUX D'IMPOSITION

En 2014, le Conseil Municipal avait baissé le taux de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties de 3 points et la C.D.C. avait augmenté le sien dans les mêmes proportions.

Pour faire face au retour des dépenses scolaires, non assumées par Caen la Mer, Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

**VOTE** les taux des impôts locaux comme suit :

- Taxe d'Habitation : 8,63 %,

- Taxe Foncière sur Propriétés Bâties : 21,54 %

- Taxe Foncière sur Propriétés Non Bâties : 22,44 %

- Produit attendu : 130.338 €

### VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2016

La section de fonctionnement est présentée en équilibre à un niveau de **480.028,55 €** en dépenses et en recettes.

La section d'investissement s'équilibre à **183.781,69 €** en dépenses et en recettes.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

**ADOpte** les chapitres de ce budget 2016.

### REVALORISATION DES TARIFS DE LA LOCATION DU PRESBYTÈRE

Compte tenu de la création de la commune nouvelle de ROTS, il semble normal au conseil municipal d'uniformiser le montant de la location du Presbytère.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

**DECIDE** de louer le Presbytère 130 € pour le week-end et 70 € pour un soir en semaine, aux habitants de ROSEL, de CAIRON

et de la Commune Nouvelle de ROTS (Lason, Secqueville-en-Bessin et Rots).

### VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF EAU-ASSAINISSEMENT 2015

Le Maire s'étant retiré, Monsieur Jean-Paul DELALANDE met au vote le Compte Administratif.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

**ADOpte** le Compte Administratif 2015.

### Affectation des résultats 2015

Après avoir entendu et voté le Compte Administratif eau assainissement de l'exercice 2015,

Le Conseil, à l'unanimité,

**DECIDE** d'affecter les résultats de la manière suivante :

Excédent à reporter en Investissement Recettes au BP 2016 (compte 001) : **71.428,12 €**

Excédent à reporter en Fonctionnement Recettes au BP 2016 (compte 002) : **125.433,56 €**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **ADOpte** le Compte de Gestion eau assainissement 2015.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **ADOpte** les chapitres du Budget Primitif eau-assainissement 2016.

L'intégralité des compte-rendus est disponible sur le site de la commune ([www.Rosel.fr](http://www.Rosel.fr)) et sur les panneaux

## Le point sur le P.L.U.

Le futur P.L.U., c'est-à-dire le Plan Local d'Urbanisme, qui remplacera prochainement le P.O.S., le Plan d'Occupation des Sols, est entré dans la phase de finalisation.

Plusieurs réunions du groupe de travail, animé par Madame le Maire et assisté par la société SCURE, nous ont permis d'aboutir à un projet de P.L.U. bien avancé.

Ce projet a été soumis aux P.P.A., Personnes Publiques Associées, (Préfecture, chambre d'agriculture, direction départementale des territoires et de la mer...) à l'occasion de deux réunions.

Nous sommes donc maintenant en mesure de proposer un calendrier prévisionnel pour aboutir au vote définitif :

- Juin 2016, une réunion du Conseil Municipal devra adopter le P.L.U. en l'état actuel.
- Le projet sera alors transmis aux P.P.A. qui auront trois mois pour émettre un avis.
- Une enquête publique se mettra en place, un Commissaire Enquêteur recevra à la Mairie toutes les personnes qui le désireront pour collecter leurs remarques. Cette enquête se déroulera sur un mois.
- L'enquêteur public a un délai d'un mois pour déposer son rapport.
- Remaniement du dossier si nécessaire.
- Approbation finale par le Conseil Municipal en fin d'année 2016.

## Etat civil 2015

### NAISSANCES

LESCAROUX Clémence, Thérèse, Hélène	10/01/2015
ENGUERRAND Laura, Rose, Juliette	25/04/2015
KEDRI Ilyès, Gérard, Amar	27/08/2015
ROGER Louisa, Justine, Anna	14/11/2015
KOWALSKI Clémence	27/12/2015

### MARIAGE

SIRE Pascal, Yves, Patrick	20/06/2015
MANSON Christine, Francine, Céline	

### DECES et TRANSCRIPTIONS

HUARD Myriam, Simone, Yvonne	09/02/2015
DUPONCEL Jacqueline, Lucie, Marguerite épouse POTARD	07/05/2015
LEFRANC Jean, Raymond, Marie	14/09/2015
DEPERIERS Éliane, Françoise, Madeleine, Alice	10/11/2015
GAUQUELIN Monique, Henriette, Marguerite, Marie épouse BLIN	26/12/2015

## La fusion avec Caen la Mer se prépare

### Le périmètre

La Commission Départementale de Coopération Intercommunale qui s'est réunie le 11 mars dernier a adopté le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale proposé par le Préfet.

Pour ce qui nous concerne directement, il faut retenir :

- La fusion, au 1er janvier 2017, des Communautés de Communes Entre Thue et Mue et Plaine Sud de Caen avec la Communauté d'Agglomération de Caen-la-mer,
- La transformation du nouvel ensemble en Communauté Urbaine à la même date,
- L'extension du périmètre de la nouvelle entité à la commune de Thaon, soit, au total, près de 260 000 habitants pour 55 communes

### Pourquoi une Communauté Urbaine ?

Ce nouveau statut va permettre de :

- Constituer un territoire cohérent calqué sur celui du bassin de vie, notamment pour les compétences de « réseau » (transport, déchets, eau,...)
- Renforcer l'attractivité et le rayonnement du territoire du « Grand Caen » sur le plan régional et national à l'heure de la réforme régionale,
- Dégager de nouveaux moyens par une meilleure intégration.

### Quelles évolutions dans l'exercice des compétences ?

La nouvelle Communauté Urbaine exercera, pour le compte des communes, un large éventail de compétences dont certaines le sont déjà par la Communauté d'Agglomération et les Communautés de Communes qui vont fusionner. Elles s'articulent autour de 7 grands groupes :

- Le développement économique, social et culturel de l'espace communautaire,
- L'aménagement de l'espace communautaire (PLUi, transports, voirie, entretien des espaces verts, ...),
- La politique de la ville,
- La gestion des services d'intérêt collectif (assainissement et eau, création et extension des cimetières, services d'incendie et de secours, concession de la distribution publique d'électricité et de gaz,...),
- La protection de l'environnement et la politique du cadre de vie (déchets ménagers, gestion des milieux aquatiques, ...),
- L'aménagement, l'entretien et la gestion des aires d'accueil des gens du voyage.

### Les travaux préparatoires à la fusion et à la transformation en Communauté Urbaine

Un vaste chantier est donc ouvert d'ici le 1er janvier 2017.

Pour ce faire, les élus des 55 communes participent aux travaux préparatoires au travers de trois types d'instances qui préparent les décisions que devront prendre, au final, les assemblées délibérantes, communes et communautés :

- Le Comité de Pilotage « Communauté Urbaine »,
- Le Comité de Pilotage « Fusion »,
- Le Séminaire des maires qui examine les propositions des groupes de travail et détermine les orientations à retenir. Concernant plus spécialement le processus de fusion, il s'agit de traiter, au plan pratique, l'ensemble des dossiers afin d'assurer la continuité des services au 1er janvier 2017, tels que, par exemple, les contrats et les conventions, les syndicats supra communautaires, l'immobilier des communautés, l'instruction des actes d'urbanisme, les services communs gérés par les actuelles Communautés, les modalités d'exercice des compétences, la situation individuelle des agents des communautés,...

Pour Entre Thue et Mue, il s'agit principalement d'organiser localement l'exercice de la compétence « Education » qui ne sera pas exercée directement par Caen-la-mer.

Dans cette perspective, le Séminaire des maires du 30 mars dernier a adopté les modalités de calcul du financement nécessaire qui permettra d'assurer le fonctionnement et l'investissement pour les prochaines années.

En parallèle, la Conférence des Exécutifs du 13 avril dernier, regroupant les maires des 11 communes et les Vice-présidents d'Entre Thue et Mue, a été l'occasion de lancer le travail autour de la création d'un syndicat qui pourrait ainsi être la structure juridique portant la compétence « Education »

D'ici l'été 2016, l'ensemble des conseils municipaux sera amené à se prononcer sur la version définitive du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale, sur la création de la Communauté Urbaine et sur les modalités de la fusion qui nous concerne.

Des précisions sur les dossiers en cours vous seront apportées dans le prochain ROSEL Infos.

## Comité des fêtes Lason-Rosel

### FETE DE L'ETE

Terrain des sports du Centre d'animations de Lason-Rosel

**Samedi 25 juin 2016**

Apéritif offert par le Comité des Fêtes à 19h30

Apportez votre pique-nique,  
des barbecues sont à disposition.  
Possibilité de restauration sur place : frites, sandwiches, boissons.

Feu d'artifice à 23h30

Bal et animations jusqu'à 1h

Le nombre de places étant limité, une réservation avant le 20 juin est obligatoire au : 07.82.91.62.15

## Association Intercommunale d'Aide à l'Emploi

Service de proximité qui accueille et accompagne toute personne en recherche d'emploi : des jeunes, des demandeurs d'emploi, des bénéficiaires du RSA, des salariés, des employeurs.

Accompagnement humain, Ecoute, Soutien et Travail de remobilisation

Elle vous propose une aide pour vos démarches de recherche d'emploi (CV, lettres de motivation, recherche de stages, inscription pôle emploi...). Et aussi pour les **Jobs d'été**. Vous avez également la possibilité si vous le souhaitez de bénéficier d'une aide pour **préparer vos entretiens d'embauche**, grâce à des simulations qui se déroulent à la Mairie de Cairon.

Stéphanie FAUTRAS vous reçoit :

- A la Mairie d'Authie  
Permanences les matins de 8h45 à 12h15 (Sauf le mercredi)  
Tél : 02 31 26 95 95

[a.i.a.e@wanadoo.fr](mailto:a.i.a.e@wanadoo.fr) [www.aiae-authie.fr](http://www.aiae-authie.fr) Nouveau

- A la Mairie de Bretteville l'orgueilleuse  
Permanence le jeudi de 14h à 16h

Tél : 02 31 80 78 25

A la Mairie de Creully  
Permanence le mardi de 14h à 16h (un sur deux)

A la Mairie de Carpiquet  
Permanence le 1<sup>er</sup> mardi de chaque mois de 14h à 17h

- Et sur RDV dans les autres mairies adhérentes

- Vous êtes un **particulier** et vous aimeriez recruter un(e) employé(e) de maison (ménage, repassage, petits travaux, jardinage, garde d'enfant...); rémunération en **CESU** : chèques emploi service

- Vous êtes un **particulier** et proposez vos services (ménage, repassage, petits travaux, jardinage, garde d'enfant...)

- Vous êtes un **employeur** et vous souhaitez embaucher quelqu'un, vous pouvez déposer vos offres d'emploi

Contactez notre cellule emploi, nous avons peut-être le candidat que vous recherchez.

## Comité de jumelage Rosel / Lason - Goodleigh



Les 5 et 6 mars derniers, la troupe de théâtre de Rosel-Lason se produisait à la salle des fêtes de Lason. Au programme, *l'Affaire de la rue de Lourcine*, d'Eugène Labiche, et *N'te promène dans pas toute nue*, de Georges Feydeau. Scènes de ménage, quiproquos, jeux de mots.... La salle, comble pour la circonstance, n'a pas ménagé ses rires. Et la troupe, dynamisée par ces réactions enthousiastes, a donné le meilleur d'elle-même, offrant à tous un moment de détente et de bonne humeur.



### Sortie culturelle.

Le comité de jumelage a préparé, pour le **samedi 24 septembre 2016**, une **journée de visites à Paris**.

**Cette sortie est ouverte à tous, adhérents du comité de jumelage ou non.**

**Au programme :** visite guidée de la cathédrale Notre Dame de Paris, visite guidée de la Grande Galerie de l'Evolution et du Museum d'Histoire Naturelle, au Jardin des Plantes, et croisière sur la Seine. Le tarif : 83 euros maximum (en fonction du nombre de participants). **Inscriptions** dès maintenant, et impérativement **avant le 29 mai**.

Pour tout renseignement, contactez Françoise Lefrançois, au 02 31 80 32 10.

### Voyage en Angleterre.

Notre **voyage à Goodleigh** est programmé **du jeudi 20 octobre au soir, au lundi 24 octobre au soir**. Nous prévoyons, le vendredi matin, un détour par la ville de Bath pour visiter les Bains Romains et (re)découvrir les bâtiments du XVIII<sup>ème</sup> siècle, d'architecture classique, qui constituent l'emblème de la ville.

**Ce voyage est réservé aux adhérents du comité de jumelage ;** mais il est toujours possible d'adhérer en cours d'année, si vous êtes intéressés.

## Les soirées Presbytère



Le 8 décembre, nous recevions Sandra Letellier, présidente de l'association des donneurs de sang de Bretteville l'Orgueilleuse, qui nous a parlé du don du sang. A partir d'une émission de FR3 « c'est pas sorcier », nous avons voyagé dans l'univers du sang depuis le prélèvement jusqu'aux transfusions aux malades, en passant par les phases de recherche, des strictes mesures de sécurité et de l'utilité de nos dons. Grâce à Sandra nous n'hésiterons plus à donner notre sang !

Le 12 janvier, c'était la narration d'un long voyage en Inde par Pierre Maillol (médecin généraliste à Thaon). Le but principal pour la famille était de rencontrer une petite Indienne qu'ils ont parrainée et, joignant l'utile à l'agréable, de visiter une petite partie de cet immense pays. Photos émouvantes de leur accueil par le village de résidence de leur filleule, fêtes en leur honneur, danses et réjouissances. Pierre Maillol nous a parlé de la condition féminine en Inde, des castes et des rituels. Puis il nous a présenté de nombreux temples hindouistes dont certains magnifiquement ouvragés.



Le 8 mars, Michel Bourguignon est venu nous présenter son périple de plus de 5000 kilomètres à vélo sur les routes de France. Plus de 20 étapes et beaucoup de beaux paysages. 5 à 8 cyclistes pédalant allègrement par tous les temps, avalant le goudron avec appétit, et appréciant avec gourmandise les étapes gastronomiques chez des amis retrouvés sur le parcours et dans de très nombreux restaurants.

Enfin, la dernière « Soirée Presbytère » de la saison 2015/2016, était animée par Françoise et Jean-Marie Lefrançois. Ils nous ont parlé de « l'aventure du livre au Moyen-Age ». Nous avons pu admirer des reproductions de manuscrits enluminés, véritables trésors. Nous avons appris à fabriquer les encres de différentes couleurs, nous avons partagé le travail des moines dans leur scriptorium et vu l'évolution des différentes écritures. Nous nous retrouverons le mardi 11 octobre (toujours le deuxième mardi du mois).



## Association multi-activités Rosel / Lasson



Le 16 avril dernier, a eu lieu la deuxième rencontre de pétanque entre Lasson et Rosel. Le trophée par équipe a été conservé par Lasson, la victoire en individuel revient à Rosel.

L'association regroupe quelque 60 membres (cotisation annuelle de 20 euros).

Les activités principales :

- Ateliers créatifs.
- Jeux de société dont scrabble.
- Pétanque.
- Rencontres autour d'un livre.
- Randonnées.
- Sorties à la journée avec restaurant : prochaine sortie à Giverny le 14 juin.
- Cours d'informatique (3 niveaux).

Le programme est consultable sur le site :

<https://sites.google.com/site/assorosellasson>

ou via le site de la commune :

[www.rosel.fr](http://www.rosel.fr) (rubrique « vie associative »).

Pour toute information, n'hésitez pas à appeler aux numéros suivants :

Françoise GAUGER 02 31 47 81 19

Annie LAGARDE 02 31 08 04 94

Claude MARTIN 06 79 92 20 49

Ou à écrire à l'adresse suivante :

[assomultirosellasson@gmail.com](mailto:assomultirosellasson@gmail.com)

## La recette de Bernard : la Matelote Normande

Depuis la nuit des temps nos ancêtres cuisinières et cuisiniers ont fait preuve d'une imagination débordante pour accommoder les restes !

Après avoir longtemps snobé ces anciens plats (à cause du frigo ou/et du congélateur ?) Nous les retrouvons peu à peu. C'est le cas aujourd'hui pour une accommodation des restes de poisson !

Historiquement, ce sont les restes de la semaine que les poissonniers écoulaient en « parfumant » abondamment la sauce afin de cacher au mieux les relents indésirables des poissons les plus avancés.

Aujourd'hui vous pouvez, si vous le désirez bien sûr, acheter du poisson frais ou surgelé (mer de préférence), la préparation n'en sera pas moins bonne !!

Voici donc la recette de la Matelote Normande, dont la Bouillabaisse n'est qu'une très pâle imitation même si l'histoire est parallèle.

Vous pouvez la préparer en plat collectif. Pour ma part, je la préfère en papillotes individuelles.

Si vous n'avez pas de caquelons individuels, vous préparez des grands carrés d'aluminium, environ 35/35 cm, 1 par personne.

Au fond de chaque carré vous mettez une poignée de julienne de légumes et un carré d'épinards (là, pour les deux ingrédients, le congelé est pratique),



-Vous ajoutez 90 à 120 grammes de poissons (n'importe lesquels de préférence puisque c'est censé être des restes) coupés en gros dés. Pour la première fois, je vous conseille des filets de cabillaud et de saumon, après vous imaginerez d'autres mélanges, de toutes façons tout est bon dans le poisson !.

-Ensuite vous mettez dans chaque papillote 2 à 3 noix de Saint Jacques, 3 à 4 noix de pétoncle, 3 à 4 crevettes décortiquées et 5 à 6 moules décoquillées. Là encore, pour les fruits de mer je vous conseille le surgelé (du frais serait un peu gâcher la marchandise).

-Assaisonnez selon votre goût, pas ou peu de sel (les fruits de mer en sont largement pourvus), poivre, noix de muscade, émincé d'oignon ou échalote ou/et ail, persil, fines herbes ....

-Préparez la sauce dans un saladier : par personne, trois cuillers à soupe de cidre, 1 cuiller à soupe de crème fraîche et, pour l'ensemble, 2 à 3 cuillers à soupe de vinaigre de cidre. Mélanger bien au fouet pour éviter que la crème ne granule.

-Après avoir replié un peu les bords des carrés d'alu, répartissez la sauce dans chacune des papillotes.

-Fermez les papillotes, disposez-les, sans les tasser, dans le lèche-frite de votre four.

-Faites cuire à four chaud (190° /200°) pendant 20 minutes, ce doit être à limite du cuit,

-Vérifiez la cuisson, remettez quelques minutes si besoin, servez avec un peu de riz si vous le voulez mais la papillote se suffit à elle-même.

## L'élagage des chemins de la Messe, de L'Eglantine et du Ricaras.

Fin septembre 2015, les riverains de ces trois chemins sont sollicités par ERDF pour l'électricité et ORANGE pour le téléphone.

Il leur est expressément demandé d'élaguer les arbres de leur propriété qui empiètent sur la voie publique et qui risquent d'endommager les fils. Il faut rappeler que l'élagage des arbres, en bordure de la voie publique ou surplombant les fils des réseaux sur votre propriété, est une obligation légale qui échoit à tous les propriétaires. Malheureusement cette obligation est rarement respectée, ce qui entraîne, lors de forts événements climatiques, des désagréments importants pour tous les habitants de la commune, comme nous en avons connu ces trois dernières années. Il était donc urgent d'agir, la Municipalité a décidé de prendre les choses en main au vu du nombre important de riverains concernés et de l'ampleur du chantier.



En effet, le dépôt des lignes téléphoniques était obligatoire et le courant électrique devait être coupé pour que les travaux soient exécutés en toute sécurité.

Nous avons visité un à un tous les propriétaires concernés pour les convaincre de l'utilité d'une intervention commune. Nous avons contacté les deux prestataires pour qu'ils interviennent ensemble, ce qu'ils ont accepté. Nous avons aussi négocié la gratuité de leurs interventions respectives dans la mesure où tous les propriétaires ont répondu présents.

Cette gratuité a été vivement appréciée : en effet, les interventions d'E.R.D.F et



d'ORANGE pour sécuriser les travaux d'élagage sont ordinairement payantes et à la charge des propriétaires. A titre d'exemple une coupure de 2 heures du courant est facturée 350 € H.T.

C'est ainsi que le jour J, le mardi 8 décembre 2015, les trois chemins étaient interdits à la circulation automobile dès 8 h 30, le courant électrique et le téléphone coupés de 8 h 30 à 13 h 30 !

Les tronçonneuses ont pu se mettre en ordre de marche et, en quelques heures, la végétation intempestive fut réduite en copeaux.

Le soir, tout était terminé, la rue débarrassée de toutes les branches et la circulation reprenait son cours.

Nous espérons que les propriétaires ont pris conscience de leurs obligations et entretiendront plus régulièrement leurs haies sans qu'ils y soient contraints !

## Les dépôts sauvages

Les dépôts sauvages de déchets en tout genre (sacs d'ordures ménagères, télévision, matelas, pots de peinture, ...) au pied des points d'apports volontaires et surtout au dépôt du nouveau cimetière, se développent de plus en plus. Cet acte anti-citoyen est une véritable nuisance visuelle, pratique et environnementale.

L'enlèvement de ces dépôts intempestifs entraîne des frais non négligeables, ils sont supportés par le budget communal et donc par les impôts des roselois.

**Un dépôt sauvage est un dépôt d'ordures ou de matériels ponctuel ou régulier de quelque nature que ce soit en un lieu où il ne devrait pas être.**

Selon l'article L541-46 du code de l'environnement, « Est puni de deux ans d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende le fait d'abandonner, déposer ou faire déposer, dans des conditions contraires aux dispositions du présent chapitre, des déchets ».

La remise en l'état des lieux est à la charge du contrevenant.

L'autorité compétente pour engager les poursuites est le Maire de la commune.

A VOS POUBELLES CITOYENS !



**Lundi 9 mai : cérémonies de commémoration de l'armistice.**

- 14h00 - Cérémonie au monument aux morts de Rôts.
- 14h30 - Cérémonie au monument aux morts de Rosel.
- 14h45 - Cérémonie au monument aux morts Lasson.
- 15h00 - inauguration de la rue Jean SAUVAL à Lasson.

**A l'issue, un café sera offert par la municipalité de Lasson.**

22 mai : 37ème édition de l'Ecotrail du Fresne-Camilly.

25 mai : A.G. du comité des fêtes de Lasson-Rosel à 19h 30.

05 juin : journée des seniors.

25 juin : Fête de l'été (comité des fêtes Lasson-Rosel).

24 septembre : journée à Paris (comité de jumelage).

16 octobre : repas des anciens.